

**Cher-ères copropriétaires,**

J'espère que vous avez passé une agréable journée de la Saint-Jean-Baptiste.

Dans ce numéro, nous sommes heureux de vous annoncer une avancée importante vers un avenir énergétique prometteur pour notre copropriété.

Nous tenons également à vous assurer que le lavage des fenêtres, freiné par les sauts d'humeur de Dame nature, sera bientôt complété.

Restez aussi à l'affût d'un courriel annonçant de nouvelles consignes pour la collecte des encombrants.

**Bon été à tous et toutes!**

## ROULONS 'VERT' L'AVENIR : Installation de bornes de recharge dans notre copropriété

Nous avons récemment effectué une étude approfondie de la capacité énergétique de notre bâtiment en vue d'installer des bornes de recharge individuelles pour véhicules électriques (VÉ) dans le garage. Deux copropriétaires possèdent actuellement un VÉ.

Nous sommes heureux d'annoncer que notre immeuble peut accueillir des bornes de recharge individuelles dans chaque stationnement intérieur. Chaque borne sera connectée au compteur du copropriétaire concerné.

Notez que l'installation doit être effectuée par un maître électricien approuvé par le Conseil d'Administration. Le copropriétaire souhaitant cette commodité devra assumer les frais d'installation. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le CA.

La possibilité d'installer une borne de recharge pour VÉ améliore l'attrait de notre copropriété pour les futurs acheteurs.

Quelques irritants ont été rapportés au CA récemment, ce qui nous incite à rappeler à tous que de petites attentions peuvent faire une grande différence dans la qualité de vie de nos voisins.

### CENDRES DE CIGARETTES

Il est permis de fumer sur vos balcons, mais pour éviter que les cendres soient transportées par le vent sur les meubles du balcon d'en bas, procurez-vous un cendrier avec couvercle et ne secouez jamais vos cendres par-dessus la rambarde.

### BRUITS

L'insonorisation, bien qu'efficace, n'est pas toujours garantie. Les sons de basse fréquence et les pas lourds sont notoirement difficiles à bloquer. Soyez attentifs à vos voisins : modérez le volume et évitez les bruits excessifs.

### PUBLICITÉS INDÉSIRABLES

Si vous ne voulez pas recevoir de feuillets publicitaires, il suffit d'apposer un point rouge autocollant sur votre boîte aux lettres. Entre-temps, déposez ces publicités indésirables dans votre bac à recyclage.

### PROPRETÉ DES TAPIS

Essayez bien vos chaussures sur les tapis aux portes d'entrée, surtout au printemps. Si par malchance vous laissez des traces, nettoyez-les immédiatement.

Vivre en copropriété demande un effort collectif pour maintenir un environnement agréable. Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter le CA.

Louise Bélanger, Danielle Belec  
Michel Chartrand

[ca.central.425@gmail.com](mailto:ca.central.425@gmail.com)

Suivez-nous :

